



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Île-de-France et l'Ordre de Malte France engagés pour une Région solidaire

Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France, et Jean-Baptiste Favatier, Président de l'Ordre de Malte France, ont signé ce jour une convention de partenariat à 3 ans à travers laquelle ils s'engagent à travailler conjointement pour une Région solidaire : la santé et l'accompagnement des plus vulnérables en sont les axes principaux.

La Région Île-de-France a régulièrement soutenu l'engagement de l'Ordre de Malte France, notamment dans le cadre du Plan Grand Froid. Pour la Région Île-de-France, la signature de cette convention fait suite à 4 signatures dans le cadre de la Région solidaire avec les associations suivantes : la Croix-Rouge, les Restos du cœur, le Secours Populaire et Emmaüs.

Ce partenariat à 3 ans est une marque de reconnaissance forte de l'engagement de l'Ordre de Malte France dans la lutte contre la crise sociale d'ampleur inédite déclenchée par la crise sanitaire du Covid-19. Le dispositif SOLI'MALTE, maraude sociale et sanitaire déployée pendant le 1er confinement, a en particulier retenu l'attention de la Région Ile-de-France.

Pour Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France : *« Avec la signature de cette convention, la Région Île-de-France ajoute une nouvelle brique à son programme de Région solidaire, pour faire encore davantage de l'Île-de-France une terre d'innovation sociale et d'engagements solidaires. L'expertise de l'Ordre de Malte vis-à-vis des plus fragiles, notamment les personnes âgées vulnérables, est précieuse dans la stratégie solidaire que nous mettons en place en Île-de-France à destination des plus démunis ».*

Pour le Président de l'Ordre de Malte France : *« Cette convention va constituer un levier important pour le développement de nos délégations en Ile-de-France. Cette convention doit en particulier nous aider à construire des offres de proximité dans les zones blanches et les quartiers populaires, ou bien en faveur des étudiants. Nous avons commencé à bâtir ces nouvelles offres de proximité avec les délégués concernés, afin d'être au plus proche de la réalité du terrain.*

Ce partenariat est pour nous significatif puisqu'il s'agit de la première convention que l'Ordre de Malte France signe avec un Conseil Régional. Nous espérons que cela pourra servir de pilote pour d'autres Régions. »

A propos de l'Ordre de Malte France

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'Ordre de Malte France agit auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la santé, du secourisme et de la solidarité.

Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique – prolongement national du plus ancien organisme caritatif au monde – apporte aide, écoute et accompagnement auprès de tous les publics en situation de fragilité ou de précarité. Une action rendue possible grâce à la forte mobilisation sur le territoire de 11 200 bénévoles et 2 000 salariés.

Contacts presse :

Région Île-de-France : Amélie Gherinick – servicepresse@iledefrance.fr – 01 53 85 73 11

Ordre de Malte France : Image 7 – odm@image7.fr – Isabelle de Segonzac 06 89 87 61 39

Marie Artzner 06 75 74 31 73